Compte-rendu de la réunion du Conseil orientation de l'OVE du 22 octobre 2012

Participants à la réunion :
Carole Accolas, Sébastien Boyer, Bernard Buron, Sylvie Crochet, Bénédicte Delaunay, Emmanuelle Fargues, Bénédicte Froment, Nadine Imbault, Hervé Marchais, Christine Poirier, Miryam Squali.
Personnes excusées :
Arnaud Giacometti (représenté par Sylvie Crochet), Alain Gueffier (représenté par Hervé Marchais, correspondant pédagogique de l'UFR), Philippe Vendrix.

1. Composition, rôle et fonctionnement du Conseil d'orientation

- **Composition**

Le Conseil d'orientation de l'OVE est une nouvelle instance, dont la composition est la suivante :

- La vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et de la diversité ; la vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), chargée de la formation initiale et continue ; le vice-président chargé des relations internationales ; la vice-présidente déléguée chargée de l'orientation et de l'insertion.
- Les directeurs de composante.
- Le directeur de la vie de l'étudiant, la directrice des formations, la directrice des relations internationales, la directrice de la Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle, le directeur général des services.
- La responsable de l'Observatoire de la vie étudiante.
- La responsable de la Cellule d'aide au pilotage.

Il sera proposé également à Laurent Nowik, maître de conférences en démographie-sociologie et ancien directeur de l'OVE, d'intégrer cette structure en tant qu'expert scientifique.
Il semble également nécessaire que le VP délégué aux TIC et la responsable de la DTIC en fassent partie.
Il est regretté la faible participation des directeurs de composante à cette première réunion. Il serait souhaitable qu'en cas d'impossibilité, ils se fassent représenter.

- **Rôle**

Il a été décidé par l'équipe présidentielle de créer cette nouvelle instance de pilotage de l'OVE, afin d'y associer les vice-présidents, directeurs et responsables concernés, ainsi que les directeurs de composante.
L'OVE est rattaché désormais à la vice-présidente chargée de la vie étudiante Mais il a été décidé que son pilotage serait effectué en étroite liaison avec la vice-présidente du CEVU chargée des formations et la Direction de la formation, car une grande partie de son activité intéresse les formations (taux de réussite des étudiants, enquêtes d'insertion professionnelle, évaluation des formations…).
Il est souhaité que le programme de travail de l'OVE puisse être discuté <u>en amont</u>, afin de mieux prendre en compte, en plus des besoins de la Direction de la vie de l'étudiant, ceux de la Direction des formations et de ses différents services (SEVE, MOIP, SUFCO), mais aussi d'autres directions (telles celles des RI et des TIC), ainsi que ceux des composantes.
Il apparaît également nécessaire de coordonner les différentes enquêtes qui peuvent être effectuées en parallèle de celles de l'OVE avec le travail de ce dernier.
<u>En aval</u>, les études de l'OVE doivent être validées avant diffusion et publication, notamment lorsqu'elles portent sur des sujets sensibles, comme la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Il est donc décidé que le conseil d'orientation :

- Arrête le programme de travail de l'OVE (récurrent et nouveau). Il valide les projets de l'OVE et les propositions d'enquêtes des directions, services et composantes. Ainsi, toute enquête en direction des étudiants et mise en œuvre au sein de l'établissement devra être obligatoirement validée par cette instance.
  A cet effet, des fiches-projets seront envoyées aux directions et aux responsables administratifs des composantes. Elles seront soumises au prochain conseil d'orientation de l'OVE.
- Valide, avant diffusion et publication, les études de l'OVE.

- **Fonctionnement**

Le Conseil de l'orientation se réunit environ trois fois par an.
Il discute en janvier-février, ainsi qu'en mai-juin du programme de travail de l'année suivante.
Il présente à la rentrée universitaire son bilan de l'année passée et approuve le programme de l'année.
Il se réunit, si nécessaire, dans l'intervalle, notamment pour la validation des études.

- **Information sur cette nouvelle structure et sur les travaux de l'OVE**

- Le conseil d'orientation de l'OVE sera présenté lors d'un prochain CPP, afin d'en informer largement l'équipe présidentielle et les directeurs de composante.
- Les travaux de l'OVE seront présentés au CEVU.

2. Présentation des activités de l'OVE

Bénédicte Froment présente les activités de l'OVE et son programme pour 2012-2013 (v. document joint).
Ces activités se décomposent en activités récurrentes obligatoires et non obligatoires, activités ponctuelles déjà lancées et projets, qui sont, en partie, dépendants des financements attribués dans le cadre du COM de la Direction de la vie de l'étudiant.
Ce programme fait l'objet d'une discussion.
La Direction des relations internationales fait état de ses besoins : étude de la réussite des étudiants ayant fait une mobilité internationale et étude sur la réussite des étudiants étrangers.
Les nouveaux projets feront l'objet d'une discussion lors des prochaines réunions du conseil.

3. Questions diverses - Présentation de l'ORES

Un Observatoire régional de l'enseignement supérieur (ORES) va être créé au sein du PRES. Il travaillera en collaboration avec les OVE des universités de Tours et d'Orléans, mais sa mission s'étendra à l'ensemble de l'enseignement supérieur en région Centre.
Les statuts et la convention d'échanges de données Universités-ORES sont en cours de finalisation.
Il réalisera notamment des :

- études sur les parcours des bacheliers et des étudiants (cf. étude des parcours des étudiants de l'enseignement supérieur en Région Centre ; étude des parcours des étudiants et des diplômés d'une université) ;
- études sur le devenir des étudiants, notamment leur insertion professionnelle (cf. études régionales du devenir des diplômés de DUT, licence professionnelle et master) ;
- études sur les conditions de vie des étudiants (l'évaluation du dispositif de tutorat en résidence du CROUS va lui être confiée).